



CAUSSOU

infos



Bulletin d'information municipale de la commune de Caussou – N° 91 – Juin 2023

Edito



Bonjour,

Caussou et Savenac préparent la saison des beaux jours.

Dans les rues, on y parle de jardinage, de champignons, de pêche, de transhumance...

Et puis, deux belles merveilles sont nées. Elles ont pointé leur bout du nez au plus grand bonheur de leurs parents, grands-parents et toute leur famille.

Longue et belle vie à eux.

Car dans ce monde, où les conflits et les coups-bas du gouvernement nous ramènent à une bien triste réalité de la nature humaine : l'argent et le pouvoir ne remplaceront jamais la vie.

S'entendre et se comprendre, même si on n'accepte pas les opinions de tous, restent la force la plus puissante que nous ayons.

Je vous souhaite des moments paisibles et chaleureux.

Je remercie une fois de plus, toutes les bonnes âmes qui investissent de leur temps pour embellir notre village.

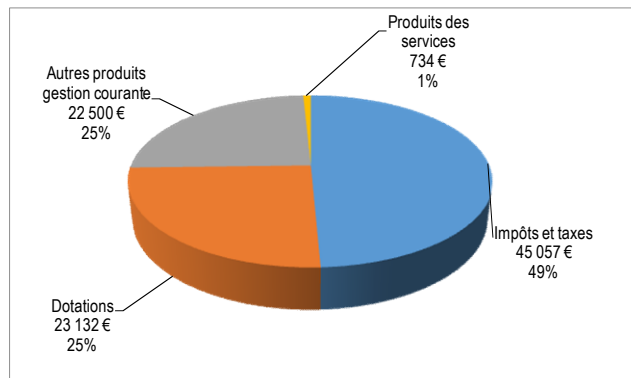
Anne LAPLUME, Maire de Caussou et Savenac

Vote du budget 2023

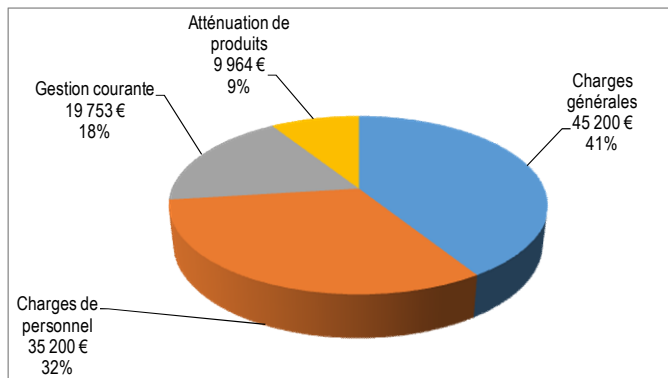
Lors de la réunion du 14 avril dernier le conseil municipal a voté le budget 2023.

Le budget de fonctionnement se répartit comme suit :

91.423 € pour les recettes
+ 47.294 € d'excédent de fonctionnement de 2022
Soit un montant de 138.717 €



110.117 € pour les dépenses
(28.600 € seront transférés au budget d'investissement)



Les subventions aux associations

Les subventions suivantes ont été votées :

- Pêche : 300 €
- Chasse : 100 €
- CCAC : 300 €
- Amicale des Pompiers : 50 €
- Comité des fêtes : 2.000 €
- Le clocher de Caussou et Bestiac : 200 €
- Fondation du patrimoine : 55 €
- Chioula Activité Nature : 50 €

Sous réserve de la réception des demandes pour ce qui ne les ont pas encore adressées à la mairie.

Le budget d'investissement : les dépenses principales s'élèveront à 41.184 € et concerneront le mur du ruisseau (après la fontaine de Pousse), les travaux de goudronnage, la réfection des piliers extérieurs de l'église et l'espace convivialité (Voir plus de détails dans le chapitre « Point sur les travaux »). Des demandes de subventions ont été réalisées.

A noter qu'il n'y aura, cette année encore, aucune augmentation des impôts locaux.

Bilan 2022 : dans la section fonctionnement, les recettes se sont élevées à 91.509 € et les dépenses à 81.742 €. En ce qui concerne les investissements on notera 69.448 € de recette et 45.068 de dépenses. Les subventions reçues pour les travaux d'investissement se sont élevées à 40.307 €.

Le détail de ce budget est consultable à la mairie.

Brèves

Le village a renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux



Après deux années sans cérémonie, le conseil municipal a décidé de renouveler la présentation des vœux à la population.

Après avoir remercié la cinquantaine de personnes qui avait répondu présent à l'invitation, la maire a fait une brève rétrospective de l'année 2022 et a présenté les projets de la municipalité pour l'année 2023.

Un point sur l'état civil de la commune (départs et nouveaux venus) a également été réalisé et des remerciements ont été adressés à tous ceux qui œuvrent toute l'année pour le bon vivre ensemble dans la commune.

Dès que la Maire eut souhaité une excellente année 2023, la cérémonie s'est poursuivie dans une bonne ambiance en partageant galettes, gâteaux des rois et le verre de l'amitié.



Point sur les travaux



Espace convivialité : Le 23 octobre 2022, journée citoyenne pour le conseil municipal dont certains membres et l'employé communal se sont retrouvés pour casser 3 mètres de mur dans le but d'aménager un passage entre le parking de la salle des fêtes et les terrains contigus acquis par la mairie pour créer un espace convivialité.

Tous les pruniers sauvages qui avaient poussé ont ensuite été abattus par l'employé communal.

Le terrain va prochainement être nettoyé et nivelé, le fond sera stabilisé par un enrochement.



Eglise : Un investissement d'un montant de 6.065 € est prévu en 2023 pour la remise en état des piliers de l'église et la reprise de leur étanchéité avec des ardoises. La Société Chris Micro Service se chargera de ces travaux.

Eclairage : Le SDE 09 va procéder au changement de 9 lanternes et 6 candélabres situés sur la route départementale dans la traversée du village. La participation de la mairie sera de 3.150 € sur un coût total de 13.800 €.

Reprise sous œuvre du soutènement du mur du ruisseau (après la fontaine de Pousse) : Un devis de 5.200 € a été approuvé pour réparation.

D'autre part, lors d'une visite de reconnaissance des ouvrages d'art réalisée fin 2022, l'APAVE nous a signalé des défauts importants affectant la structure du mur de Julou (sur un longueur de 32 m autour du pont) et pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens. Des affouillements importants ont été constatés dans le lit du ruisseau jusqu'à un mètre de profondeur par endroits, altérant grandement la fondation du mur et remettant en cause la tenue de l'ouvrage.

Un arrêté municipal va préciser la mesure à prendre dans l'immédiat : interdiction de stationner à moins de 3 mètres du mur (mise ne place de barrières), enlèvement des matériaux stockés. Un devis va être demandé pour la réalisation de travaux de confortement au pied de l'ouvrage à réaliser en 2024.

Goudronnage : Comme chaque année une provision de 13.800 € est prévue pour des travaux de goudronnage dans le village.



1er prix des villages fleuris 2022 pour Causou

Le jeudi 17 novembre 2022 a eu lieu la cérémonie de remise des prix des villes et villages fleuris au Conseil Départemental de l'Ariège, à Foix

Le thème de cette 62^{ème} édition du concours s'intitulait "Embellir et fleurir les pieds de murs" ce que nous essayons de réaliser depuis quelques années et qui nous a, en partie, permis de remporter le 1^{er} prix dans la catégorie des communes de moins de 100 habitants.

Mais il faut savoir que l'attribution d'un prix n'est pas uniquement liée à l'embellissement et au fleurissement des espaces communaux et privés. Sont également pris en compte l'aménagement des différents espaces dans le respect de l'environnement, la mise en valeur du patrimoine, la créativité, la préservation des ressources en eau, la gestion raisonnée des produits chimiques, la propreté du village et la gestion des déchets. Autant dire que c'est l'affaire de tous et de chacun.

Pour l'avenir il faudra se diriger vers un fleurissement plus écologique et plus économique qui intègre un plus grand nombre de critères notamment par le choix de plantes résistant mieux à la sécheresse et demandant moins d'apports externes (engrais, produits phytosanitaires,...), adapté au climat ainsi qu'aux différents types de sols. Tout cela représente beaucoup d'investissement et de temps.

En 2022, le Conseil Département de l'Ariège qui organise ce concours nous a attribué une subvention de 120 € sur le montant de l'achat des fleurs. Un osier vivant dans un cache pot en osier réalisés par l'entreprise Lolosier ainsi qu'un bon d'achat de 70 € aux Serres d'Arnavé nous ont également été remis.

Un grand merci à tous ceux qui fleurissent et embellissent leur devant de porte, leur façade, leur balcon, à tous ceux qui, bénévolement, donnent un coup de main pour les plantations, le débroussaillage, l'arrosage. Une juste reconnaissance pour tous ceux et celles qui s'impliquent pour apporter des couleurs à Caussou et Savenac et en faire des villages accueillants.



Rendez-vous était donné à tous les volontaires le 27 mai à partir de 10 h devant la mairie pour les plantations 2023. Merci à Gaby, Nathalie, Marie Claude, Evelyne, Jean Jacques, José, Dominique sans oublier Gabriel et Clément qui ont répondu présent et ont apporté leur aide à Serge et Suzanne pour vider la remorque et remplir les jardinières. Reste maintenant à entretenir et arroser pour que tout le monde puisse en profiter !!!

Le « bien vivre ensemble »

Il y a d'un côté les administrés soucieux de la qualité et du bien-vivre dans leur village (heureusement les plus nombreux), et de l'autre ceux qui font fi des plus élémentaires règles de civisme et de respect. Ce qui se traduit parfois par des difficultés de cohabitation notamment auprès de personnes qui intentionnellement font uriner et crotter leur animal de compagnie dans des espaces publics aménagés et fleuris et parfois même entretenus bénévolement par les riverains. Ces comportements sont réalisés au mépris des concitoyens en général et plus particulièrement du travail de ceux qui ont en charge quotidiennement la propreté de la commune.

Le "bien vivre ensemble" est un slogan qui fleurit souvent lors des campagnes électorales. Il reste l'affaire de tous et chaque citoyen doit apporter sa contribution.

Des gestes simples permettent de garder des pelouses, des rues, des trottoirs et des chaussées propres !!!

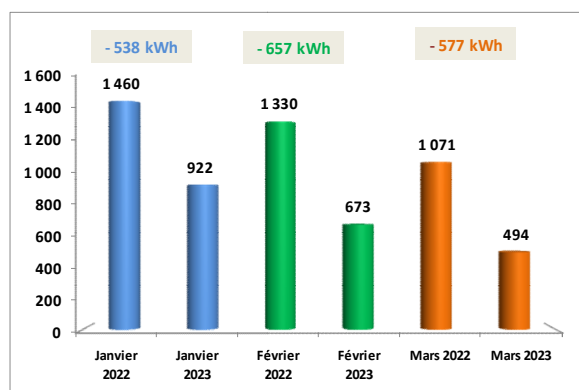


Eclairage public

Dans le dernier numéro de Caussou info, nous vous informions de la décision prise par le conseil municipal, lors de la réunion du 9 septembre 2022, de lancer l'extinction complète de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures à Caussou et Savenac. Cette mesure a été appliquée dès décembre 2022.

Le but est de renforcer les mesures visant à économiser l'énergie et à limiter l'augmentation des dépenses publiques, les sommes économisées pouvant être redirigées vers d'autres postes de dépenses utiles pour les habitants.

Apparemment nous sommes sur la bonne voie. Sur le graphique ci-contre, on peut constater le gain énergétique sur le 1^{er} trimestre de l'année 2023 : moins 538 kWh en janvier, moins 657 kWh en février et moins 577 kWh en mars par rapport aux mêmes périodes en 2022.



Espérons que les bienfaits de la mesure se feront également sentir sur la facture d'électricité. Nous ferons un point sur ce sujet en fin d'année.

Nous rappelons que l'éclairage peut être maintenu tout ou partie de la nuit en cas de fêtes ou d'événements particuliers ou remis en route ponctuellement en cas de besoin (intervention de secours par exemple) à Caussou et Savenac. Si besoin contacter la maire ou l'adjointe.

Fibre optique : le déploiement se poursuit...



La fibre optique est la technologie qui permet aujourd'hui d'atteindre les meilleurs débits Internet. Mais, pour que la fibre optique devienne une réalité pour tout le monde, il faut créer un nouveau réseau totalement indépendant du réseau téléphonique ou du câble. Ce qui nécessite des travaux. C'est pourquoi le déploiement de la fibre optique prend du temps et coûte cher (investissement de 140 millions d'Euros pour l'Ariège). Néanmoins, l'objectif du conseil départemental est de connecter 100 % des lignes ariégeoises en 2025 et que chacun puisse souscrire une offre fibre.



Pour l'instant, nous en sommes à l'étape du déploiement qui se fait chez nous par voie aérienne.



Vous vous demandez par où passent les câbles fibre ? Tout simplement par les équipements souterrains et aériens déjà existants (en dessous de la voirie ou sur les poteaux). Les monteurs câbleurs mettent actuellement en place des fixations sur les poteaux existants et au ras des toits et installent le nouveau câble qui permettra d'obtenir le haut débit. C'est sans compter sur l'étroitesse de nos rues et leur déclivité qui ne permettent pas toujours aux fourgons nacelles d'accéder aux points d'accrochage des câbles.

Dès que cette phase sera terminée, il restera une dernière étape pour pouvoir bénéficier du Très Haut Débit grâce à la fibre optique : le raccordement final. Il est effectué par l'opérateur auprès duquel vous souscrirez une offre fibre. C'est lui qui sera chargé de tirer la fibre jusqu'à votre logement afin de pouvoir connecter votre box au réseau fibre optique.

Les informations concernant les modalités d'abonnement seront communiquées dès que possible.



Logements



Début novembre 2022, Raphaëlle VIALA a quitté le logement situé au dessus de la mairie.

Cet appartement a été aussitôt reloué à Mathieu CARRY et Anne MERIENNE à qui nous souhaitons la bienvenue.

Hébergements à Caussou



Gérard et Evelyne FONTA ont informé la mairie de la mise en location d'une maison à Caussou aux mois de juin, juillet, août et septembre.

La maison comprend une cuisine, 1 séjour salon, 3 chambres avec lit de 140, salle de bains. Capacité 6 personnes.

A partir de 50 € / nuit.

Renseignements au 06.51.42.68.40

Mathieu et Charlène MOREAU proposent également une maison à louer au Breil avec cour et terrasse couverte à 60 € la nuit.

La maison est constituée de 2 chambres, salle à manger, cuisine, salle d'eau, WC (Capacité 4 personnes).

Renseignements au 06.41.17.86.20



Nous rappelons également la possibilité de location du gîte « Le Marmare » (classé 3 épis au gîtes de France) qui peut accueillir jusqu'à 8 personnes.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site internet du gîte : <https://lemarmare.fr/>, par e-mail : christian@lemarmare.fr ou téléphone +33 7 82 84 43 20.

Mathilde et Thierry mettent également en location en juillet et août leur résidence secondaire avec garage située au Breil.

Toutes les informations sont sur le Site internet :

<https://www.amivac.com/location-vacances/annonce-91902490>



Carnet rose



Il a déjà 6 mois mais il n'est jamais trop tard pour souhaiter la bienvenue à un bébé. Pablo est arrivé le 2 novembre 2022, fort de ses 3 kgs 190 et de ses 46 cm. Il a séduit toute la famille avec sa frimousse gracieuse.

Il comble de bonheur ses grands-parents Marie Noëlle et Henri et ses arrière-grands parents Marie Sol et Raymond pour qui cette naissance est un cadeau très apprécié.

Voici une photo récente de ce charmant bébé à qui nous disons « bienvenue » en lui souhaitant une longue et très heureuse vie. Nous félicitons ses parents que nous assurons de notre amitié.



Et bienvenue également à Eliott arrivé le 7 décembre 2022, qui illumine évidemment les journées des heureux parents Guillaume et Gladys et impressionne son grand frère Mylan qui prend déjà très au sérieux son rôle d'aîné.

Nous adressons nos très sincères félicitations aux parents sans oublier, par la même occasion, les grands-parents, fiers et comblés par la naissance ce nouveau petit-fils.



Une belle famille vient de s'agrandir. Antoine et Valentin sont très fiers de la venue au monde de leur petit frère Camille Ugo qu'ils entourent de leur tendresse et dont ils s'occupent déjà à merveille en attendant qu'il devienne leur compagnon de jeu.

Camille Ugo est né le 7 février 2023. Ce beau petit pesait 3 kgs 830 à la naissance. Il fait la joie de ses parents, de ses taties, de son grand père Jean Louis et de sa grand-tante Monique bien connus à Caussou et Savenac.

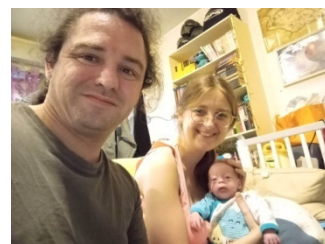
Nous adressons à cette jolie petite famille nos plus chaleureuses félicitations

Ce petit bout de chou s'appelle Nathanaël. Il peut se vanter d'avoir fait un drôle de coup à ses parents Chrystelle et Anthony qu'il a pris de court en montrant le bout de son nez le 5 mars alors que sa venue était annoncée aux alentours du 18 mai.

Ce petit garçon trop pressé pesait 1 kg 300 et a dû faire un petit séjour en néonatalogie mais il grandit tranquillement pour la plus grande joie de tous.

Sans doute a-t'il adressé un sourire à sa mamie Michelle Miras, trop prématurément décédée et qu'il ne connaîtra malheureusement jamais.

Compliments aux heureux parents comblés par cette première naissance et à toute la famille



Le village compte une nouvelle petite habitante puisque ses parents se sont installés à Caussou au début de cette année. Le 18 avril, pas très pressée de découvrir le monde, une petite fille au doux prénom de Nina est venue offrir son premier sourire à Floran et Claire. Elle accuse un poids respectable de 3 kg 780 pour 53 cm. Gageons qu'elle ne s'en laissera pas conter face à son aîné, Clément, qui du haut de ses 4 ans a craqué devant son joli minois

Cette naissance comble de joie leurs familles respectives auxquelles vont toutes nos félicitations et notamment Paul et Thérèse, arrière-grands-parents pour la quatrième fois qui sont ravis de cet heureux événement. Quant à Nina, nous lui souhaitons longue vie et bonne santé.



Adonis est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur Lysséa, née le 23 avril.

Câlins de bienvenue à Lysséa et toutes nos félicitations aux parents et aux grands parents Gérard et Evelyne.

Michel et Joëlle Garcia ont accueilli le 3 mai leur 5^{ème} petit enfant Naël pour la grande joie de Léa sa grande sœur de 6 ans et de ses cousins Lina, 9 ans, Gabin, 4 ans et Apolline, 2 ans.

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour le petit Naël.



Son arrivée était prévue le 5 mai et c'est précisément ce jour-là que Noam a décidé de pointer le bout de son nez. Voilà une naissance qui fait le bonheur de Christopher et Lucile, locataires au presbytère, ainsi que de sa grande sœur de 2 ans Léana.

Nous présentons toutes nos félicitations à cette belle et jeune famille et souhaitons à Noam une belle arrivée dans notre village.

Nécrologie

Le 20 avril, la nouvelle du décès de François RAUZY a surpris tous les habitants de Caussou. On savait que son état de santé s'était dégradé suite à un AVC survenu il y a quelques années qui l'avait laissé diminué mais finalement l'engrenage de problèmes de santé auquel il avait dû faire face récemment a eu raison de lui et il s'est éteint à l'âge de 87 ans.

François était né à Caussou le 13 juillet 1935. Il y a passé sa petite enfance avec ses deux sœurs Ginette et Hélène avant de partir avec toute la famille s'installer dans la Haute Garonne. Il était toutefois resté très attaché à son village natal où il avait une maison et revenait souvent tant que sa santé le lui a permis.

Professeur de gymnastique, puis principal de collège, il a lié sa destinée à celle d'Annie le 15 mars 1961. Deux enfants Vincent et Agnès sont nés de cette union, ensuite enrichie de trois petits-enfants et d'une arrière-petite-fille.

Les caussounnais garderont de lui le souvenir d'un homme avenant, sympathique et souriant, avec qui on avait plaisir à échanger quelques mots quand on le rencontrait au détour de l'une de ses promenades.

Nous présentons à sa famille et à tous ceux que ce deuil affecte, nos très sincères condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

La vie des associations

Le clocher de Caussou et Bestiac... ... pour combien de temps ?

Le 20 mai s'est tenue l'assemblée générale de l'association Le clocher de Caussou et Bestiac. Assemblée générale est une bien grande formule puisque nous étions cinq, dont quatre membres du bureau et une adhérente. A noter que six adhérents résidant loin de nos villages avaient adressé leur pouvoir pour cette réunion. Les deux tiers des adhérents et des donateurs sont d'ailleurs des personnes extérieures et en particulier des participants au pèlerinage de Notre Dame de Belcourt.

Je pense donc qu'il faut s'interroger sur la poursuite de notre activité. L'indifférence manifestée par les habitants de nos deux villages semble prouver que peu leur importe le devenir de notre église qui est pourtant la mémoire de nos familles et de notre histoire locale. Certes, le mouvement est général sous l'effet de la déchristianisation de notre pays, pourtant « Fille aînée de l'église », de la perte des valeurs et des repères, de la montée de l'islam mais aussi de l'individualisme et du repli sur soi. Et cette évolution se traduit au niveau des édifices religieux. 45 églises ont été détruites en France depuis l'an 2000, faute de moyens pour les restaurer, et selon une mission du Sénat

sur l'état du patrimoine religieux français, entre 2500 et 5000 sont menacées de disparaître d'ici 2030. 131 parlementaires ont alerté le Président de la République sur cette réalité en précisant : « Nos églises constituent la mémoire des villages, le souvenir de la guerre et des manifestations heureuses. Elles sont un îlot de beauté, si rare à notre époque où domine le béton. L'église rurale est l'écrin de nos plus précieux héritages et, comme le clamait Churchill : Un peuple qui oublie son passé n'a pas d'avenir » ...Le rapport de ce groupe parlementaire, présidé par un sénateur communiste et une sénatrice LR, révèle aussi que chaque jour deux églises sont vandalisées en France.

Pour ma part, dès la fin de mon second mandat de maire, j'ai accepté de présider cette petite association pour la préservation de notre église et, avec Suzanne Pont, Simone Perpère, Serge De Lapena et Yves Courselle, nous nous sommes mis au travail. Une vingtaine d'adhérents, pour la plupart étrangers à Caussou et Bestiac, nous soutiennent fidèlement et nous leur en sommes très reconnaissants.

En plus des travaux et aménagements dont nous avons parlé plusieurs fois dans ce bulletin (création du musée, peinture de la chapelle, édition d'un livret, etc.), nous avons en projet la réfection des peintures intérieures de l'église, le réaménagement du chœur, la pose d'abat-son au clocher et, pour plus tard, la consolidation du clocher. Mais tout cela ne pourra se faire qu'avec un soutien clair des habitants et pour commencer l'arrivée de quelques bonnes volontés supplémentaires dans notre petite équipe. Sinon, nous nous contenterons nous aussi de passer devant un édifice qui se détériore, en allant à la pêche, à la chasse, aux champignons ou dans les nouveaux temples de la consommation...

Maurice Calmein

Vous souhaitez soutenir le Clocher de Caussou et Bestiac ?

Des livres, autocollants et stylos vendus au profit de la sauvegarde de l'église et de la chapelle sont à votre disposition. S'adresser à Suzanne Pont. Merci d'avance.

Quelques photos des activités de ce début d'année

Le 4 mars 2023

Choucroute

Organisé par l'Estanquet



Le 10 avril 2023

Repas du lundi de Pâques

Organisé par l'Estanquet



*Le 12 mai 2023
Les 5 ans de l'Estanquet
Organisé par l'Estanquet*



A noter sur vos agendas

Planning prévisionnel des manifestations actuellement programmées pour 2023 :

- | | | |
|--|--|---|
| Samedi 10 juin | Apéritif fontaine au lavoir de la chapelle
(Organisé par l'Estanquet) | |
| Samedi 17 juin | Pèlerinage notre Dame de Belcourt - Messe à 15h30
(Organisé par le Clocher de Caussou et Bestiac) | |
| Samedi 17 juin | Finale TOP 14 de Rugby (Grillades + match)
(Organisé par l'Estanquet) |  |
| Samedi 1er juillet | Randonnée Caussou - Bestiac - Calmon - Métairies de Lordat - Rebeu
+ pique nique (Organisé par l'Estanquet) |  |
| Samedi 8 juillet | Apéritif fontaine du Breil | |
| Du vendredi 21 juillet
au dimanche 23 juillet | Ultra Trail (Organisé par l'AICA) | |
| Du vendredi 28 juillet
au dimanche 30 juillet | | |
| Samedi 5 août | Randonnée Caussou - Tignac - Vaychis - Cos + pique nique (Organisé par l'Estanquet) |  |
| Samedi 2 septembre | Randonnée Marmare - Vallée de Prades - Montailou + pique nique
(Organisé par l'Estanquet) |  |
| Samedi 9 septembre | Apéro fontaine (lieu à définir) | |
| Octobre (date à définir) | Repas d'automne (Organisé par l'Estanquet) | |

*Les informations sur ces activités seront données en temps voulu afin de rappeler les dates
et permettre à ceux qui le souhaitent de s'inscrire.*

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

L'Association Chioula Activités Nature organise le dimanche 2 juillet de 10 h à 20 h
un évènement « Le Chioula fête sa montagne » ayant pour thème la montagne
et pour objectif de faire (re)découvrir le Chioula, son territoire, sa nature et ses activités estivales.

**Un homme intelligent
résout le problème.
Un homme sage l'évite.
Un homme stupide
le crée.... Et si le monde
est plein de problèmes,
c'est qu'il doit y avoir
une raison.**

- Glad Mikemo

Disonais : Citations et Proverbes

